

Anonyme
OMNIA FLUMINA
[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.83]
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.119]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCES

A.

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.83), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 104^v-105, F-TO : ms 168

(f. 104^v et 105 en entier)

B.

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.119), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 105, F-Pn : Rés Vma ms 571

(trois premiers systèmes du f. 105)

COMPARAISON DES SOURCES

Les deux sources **A** et **B** témoignent d'un lien et peut-être d'une origine commune. Les variantes sont décrites dans le dossier CONCORDANCES et analysées dans celui de Peter Bennett. On notera les erreurs grammaticales dans le texte de la source **B**.

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique.

UTILISATION LITURGIQUE

Immaculée conception.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,ut1,ut3,ut4,fa4

Le motet est composé pour un chœur à cinq parties. Les deux parties de *dessus*, chantées par les enfants de chœur, sont soutenues par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille* et *basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

Ce centon anonyme emprunte, pour le début du premier verset, à l'Ecclésiaste (I, 7 : « Omnia flumina intrant in mare ») auquel saint Bonaventure (*Speculum B. Mariæ Virginis*, lectio III) ajoute : « Id est omnia flumina gratiarum intrant in Mariam ». De même, la formule « Et in nos redundant » dérive de l'Ecclésiaste (I, 7 : « et mare non redundant ») que saint Bernardin de Sienne (*De Glorioso nomine Mariæ*) amplifie en « Redundat tamen in nos per eam Mare largitatis divinæ ».

Le second verset s'inspire de saint Bernardin de Sienne (*De Duodecim stellis*) : « Omnibus omnia facte est... et misericordiæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant universi : captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, peccator veniam, justus gratiam ».

La troisième incise est tirée de la Genèse (I, 10 : « congregationes aquarum apelavit maria ») à laquelle saint Albert le Grand adjoint l'image à la Vierge (« Congregationes gratiarum Mariam »). Voir à ce sujet « Panegyrique de

l'annonciation de la S. Vierge », dans R.P. Germain Cortade (de la province de Toulouse), *Panegyriques des saints*, Paris, Pierre Josse, 1668, p. 9 (l'ouvrage est dédié à Pierre de Bertier, évêque de Montauban de 1652 à 1674).

TEXTE & TRADUCTION

Omnia flumina inrant in mare, omnia flumina gratiarum inrant in Mariam et in nos redundant.

Captivus redemptionem, infirmus sanitatem, tristis consolationem, injustus veniam, justus gratiam. ^(a)

Congregationes aquarum appellantur ^(b) maria ;
congregationes virtutum appellantur ^(b) Maria.

Omnia flumina inrant in mare, omnia flumina gratiarum inrant in Mariam et in nos redundant.

^(a) Deslauriers : « injustos veniam, justos gratiam ».

^(b) *Id.* : « appellatur ».

Tous les fleuves entrent dans la mer, comme tous les torrents de grâces se réunissent dans le cœur de Marie et rejaillissent en nous.

Le captif trouve en Marie sa rédemption, le malade sa santé, celui qui est triste sa consolation, l'injuste le pardon, le juste la grâce.

Les mers représentent toutes les eaux assemblées, comme Marie l'union de toutes les vertus.

Tous les fleuves entrent dans la mer, comme tous les torrents de grâces se réunissent dans le cœur de Marie et rejaillissent en nous.

(traduction : Jean Duron)